

PICHON, Pascal (ARS-BFC/DOSA)

De: ARS-BFC-PEPS
Envoyé: mardi 4 mars 2025 09:49
À: ARS-BFC-PEPS
Objet: 25-03-04 : [Alerte produits de santé] Rappel de lots - Solutés Celsior & IGL1

De : ALERTE <alerte@sante.gouv.fr>

Envoyé : lundi 3 mars 2025 19:01

À : ARS-PACA-ALERTE <ars-paca-alerte@ars.sante.fr>; ARS14-ALERTE <ars14-alerte@ars.sante.fr>; ARS2A-ALERTE <ARS2A-ALERTE@ars.sante.fr>; ARS33-ALERTE <ars33-alerte@ars.sante.fr>; ARS35-ALERTE <ARS35-ALERTE@ars.sante.fr>; ARS44-ALERTE <ARS44-ALERTE@ars.sante.fr>; ARS45-ALERTE <ARS45-ALERTE@ars.sante.fr>; ARS59-ALERTE <ARS59-ALERTE@ars.sante.fr>; ARS69-ALERTE <ARS69-ALERTE@ars.sante.fr>; ARS75-ALERTE <ARS75-ALERTE@ars.sante.fr>; ARS-BFC-ALERTE <ARS-BFC-ALERTE@ars.sante.fr>; ARS-GRANDEST-ALERTE <ARS-GRANDEST-ALERTE@ars.sante.fr>; ARS-OC-ALERTE <ars-oc-alerte@ars.sante.fr>

Cc : ALERTE <alerte@sante.gouv.fr>; RAMDANI, Alaa (DGS/CCS/CORRUSS) <alaa.ramdani@sante.gouv.fr>; DREYER, Marion (DGS/CCS/CORRUSS) <marion.dreyer2@sante.gouv.fr>; THOMAS, Cleophee (DGS/CCS/CORRUSS) <cleophee.thomas@sante.gouv.fr>

Objet : [Alerte produits de santé] Rappel de lots - Solutés Celsior & IGL1

Bonjour,

Pour votre bonne information, le CORRUSS a été informé la semaine dernière par l'ANSM d'un **risque de contamination et de rupture sur des solutés de rinçage et de conservation Celsior et IGL1**, utilisés dans le cadre de greffes.

Le rappel des lots Celsior a été décidé au regard des manquements identifiés lors de l'inspection du site de production IGL. Ce rappel étant sujet à une période de contradictoire auprès du laboratoire IGL, il est prévu en semaine 11 (semaine du 10 mars 2025) et sera effectué via un DP-Rappel, qui **s'adresse à l'intégralité des PUI**.

A ce jour, l'ANSM a confirmé la couverture des besoins par des alternatives et s'est assuré, en lien avec l'ABM, de l'absence de difficultés des centres de greffes à se reporter sur ces alternatives.

Sur le plan de la communication, l'ANSM prévoit d'informer largement les PUI et centres de greffe de ce rappel de lots Celsior et des recommandations de report vers les alternatives identifiées. Afin de toucher le plus largement possible les acteurs concernés par ces mesures, l'ANSM et l'ABM estiment pertinent de passer par plusieurs canaux de communication.

L'enjeu principal de la communication est d'informer les équipes de greffe, ainsi que les PUI en charge des achats en amont du rappel, **qui videront leur stocks de produit afin qu'elles puissent reconstituer leurs stocks de solutés**.

Cette information partira à la fin de la période de contradictoire donnée au laboratoire (jeudi prochain), par différents canaux :

- L'ABM informera les centres de greffes par **un mailing voire une note de la DG de l'ABM** (en cours de consolidation).
- L'ANSM est en lien avec l'ABM pour contacter les **Structures Régionales d'Appui (SRA)**, qui servent de relais avec les centres de greffes et équipes de terrain.
- L'ANSM demande au laboratoire IGL d'informer leurs clients de ses difficultés et de leur indiquer les alternatives à son produit. Un courrier devrait partir en amont du rappel.

Nous restons à disposition pour toute précision,

Bien cordialement,

CORRUSS

Centre Opérationnel de Régulation et de Réponse aux Urgences Sanitaires et Sociales
Direction générale de la santé / Centre de crises sanitaires (CCS)

14 Avenue Duquesne, 75007 Paris

Tél : 01 40 56 99 99

www.sante.gouv.fr



**MINISTÈRE
DU TRAVAIL, DE LA SANTÉ,
DES SOLIDARITÉS
ET DES FAMILLES**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

**Direction générale
de la santé**